

Communiqué de presse du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) relatif au COVID-19

Dans le cadre de la lutte contre le COVID 19, Le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) se félicite des mesures prises par le Gouvernement pour juguler cette pandémie.

Eu égard à l'évolution de la pandémie et des risques liés à sa propagation, le CNDH encourage le Gouvernement à :

- Renforcer la communication, par tous moyens y compris les réseaux sociaux et les SMS ;
- Accroître sa capacité d'anticipation et de réaction d'envergure nationale dans la prise en charge des cas symptomatiques et des malades;
- Veiller à l'application stricte et effective des mesures prises tout en respectant les Droits de l'Homme.

En outre, le CNDH invite les populations à une réelle prise de conscience, face à la gravité inédite de la situation et demande à chaque citoyenne et chaque citoyen de faire preuve de responsabilité vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis des autres membres du corps social.

Le CNDH appelle les forces de l'ordre au respect de la dignité humaine dans le cadre de la mise en œuvre des mesures prises par le gouvernement, et plus particulièrement du couvre-feu.

Le CNDH réaffirme sa disponibilité à s'engager auprès du Gouvernement et à l'accompagner dans la sensibilisation tout au long de la lutte contre cette pandémie.

Fait à Abidjan, le 26 mars 2020



La Présidente du CNDH


Namizata SANGARE